



ACCORD

Procédure pour le financement de projets scolaires

Conclu :

Entre :

- **E Pak fir Madagaskar asbl (Luxembourg)**

59, rue de l'église

L-7224 Walferdange

Tél. : 00352 26 33 26 99

E-mail : info@epakfirmadagaskar.lu

Représentée par :

Madame Nadine ELCHEROTH, présidente

Madame Christiane GROS, trésorière

Monsieur Armand MIGNON, membre du comité

Madame Nadine STEFFEN, membre du comité

Madame Gaby WARINGO, membre du comité

- **Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa (Madagascar)**

Tél.: 00261 32 07 034 36

E-mail: misalalao@gmail.com

Représenté par :

Madame Misalalao RAMAHANDRISOA,

Présidente Mandat 2015-2017

- **Collège Privé Radama 1er (Madagascar)**

1^{er} Anjanahary

Antananarivo Lot II N 50 Bis

Madagascar

Tél.: 00261 331892100

E-mail : voniriha_liva@yahoo.fr

Représenté par :

Monsieur Valihery RANDRIANALISOA,

Directeur du collège



1. Projets scolaires :

Le financement se fait uniquement sur présentation (avant la rentrée scolaire) de projets scolaires (max. 2 projets / année scolaire).

L'école se charge de la rédaction et de la transmission du document à E PAK FIR MADAGASKAR asbl.

E PAK FIR MADAGASKAR asbl se réserve le droit d'accorder (entièrement ou partiellement), de demander des adaptations ou de refuser les demandes de financement. Les critères d'accord / de refus sont de nature pédagogique, sociale et financière.

Le document « projet scolaire » doit présenter les éléments suivants :

- 1) Intitulé et personne(s) responsable(s) du projet
- 2) Contexte et justification du projet
- 3) Objectifs du projet
- 4) Méthodologie en lien avec le projet
- 5) Etapes du projet (chronologie => calendrier)
- 6) Activités scolaires en lien avec le projet
- 7) Argumentation pédagogique
- 8) Résultats attendus du projet
- 9) Fiche financière du matériel (devis)



2. Financement

- 1) L'école doit attendre la décision de E PAK FIR MADAGASKAR asbl concernant le projet scolaire (accord, accord partiel, refus) avant d'engager des frais.
- 2) En cas d'accord du projet scolaire, l'école transmet les factures pro forma du matériel indispensable au projet scolaire à E PAK FIR MADAGASKAR asbl (via courrier électronique : scan ou photos).
- 3) E PAK FIR MADAGASKAR asbl accorde (entièrement ou partiellement) ou refuse le financement des factures pro forma.
- 4) E PAK FIR MADAGASKAR asbl transmet les factures pro forma au Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa (responsable : Mme Misalalao Ramahandrisoa) qui émettra son avis sur les factures pro forma.
- 5) E PAK FIR MADAGASKAR asbl verse le montant exact accordé (sur base des factures pro forma et de l'avis du Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa) sur le compte bancaire du Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa et avise le Club de l'arrivée des fonds.
- 6) E PAK FIR MADAGASKAR asbl informe l'école sur le montant exact mis à disposition.
- 7) Le Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa (responsable : Mme Misalalao Ramahandrisoa) contacte l'école et fixe les modalités pour transférer l'argent.



- 8) L'école paie et enlève les marchandises. Elle transmet les factures acquittées à E PAK FIR MADAGASKAR asbl **et** au Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa (via courrier électronique : scan ou photos). Les factures définitives doivent correspondre aux factures pro forma concernant le contenu et le montant.

- 9) Le Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa se réserve le droit de visiter l'école (avec ou sans rendez-vous préalable) afin de contrôler le bon usage du matériel financé. Le Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa en fera un rapport à E PAK FIR MADAGASKAR asbl.

- 10) Le présent accord prend effet lors de la rentrée scolaire 2017 / 2018. Il est valable pour une seule année scolaire et pourra être renouvelé à chaque rentrée scolaire.

Raisons pour le refus du financement des factures pro forma:

- a) le fournisseur est trop cher => l'école doit trouver un autre fournisseur
- b) les factures pro forma ne correspondent pas au matériel accordé préalablement (projet scolaire)
- c) la facture pro forma n'est pas complète (nom et adresse exacts du client / du fournisseur; nombre et description exacts du matériel,...)
- d) les montants (partiels ou totaux) ne sont pas exacts



Fait en triple exemplaire à Luxembourg / Madagascar / Madagascar

Pour E PAK FIR MADAGASKAR asbl

date :

Nadine ELCHEROTH

signature :

Pour Club Soroptimist Antananarivo Mandrosoa

date :

Misalalao RAMAHANDRISOA

signature :

Pour Collège Privé Radama 1^{er}

date :

Valihery RANDRIANALISOA

signature :